

L'Artisanat 2020 : une croissance ralentie qui cache de larges disparités sectorielles

Les données structurelles détaillées dans l'annuaire « les chiffres clés de l'artisanat 2020 » ainsi que les résultats de l'enquête montrent que globalement l'Artisanat a plutôt bien résisté à l'épreuve du coronavirus, avec toutefois de grandes disparités sectorielles. Dans un contexte d'incertitude économique qui perdure, la préparation de l'après crise est un défi d'autant plus important tant pour les entreprises que pour le Gouvernement.

Malgré une perte de dynamisme liée à la pandémie, l'Artisanat fait preuve de résistance dans la crise de la Covid 19

Si le nombre d'entreprises et l'emploi ont augmenté par rapport à 2019, un fait remarquable au regard de la situation économique très difficile, cette évolution a toutefois perdue beaucoup de son élan. En effet, si l'Artisanat connaît une création nette d'entreprises et d'emplois, celle-ci recule cependant de respectivement 21% et 53%.

En 2020, le chiffre d'affaires global dans l'Artisanat a baissé en moyenne de 8%, un chiffre qui masque cependant une réalité autrement plus complexe : 80% des entreprises artisanales se situent dans une fourchette s'étendant d'une perte de chiffre d'affaires de -35% à une hausse de 14%.

Au niveau de la trésorerie, seulement 6% des entreprises indiquent que leurs recettes étaient suffisantes pour couvrir leurs frais courants. Les autres ont géré la situation tendue en recourant aux aides étatiques non-remboursables (85%), en puisant dans leurs réserves respectivement en augmentant leurs capitaux (43%) ou en utilisant un financement externe sous forme de prêt bancaire, de ligne de crédit ou d'avance remboursable de l'Etat (32%).

L'impact des différentes mesures sanitaires a été le plus ressenti à travers la hausse du taux d'absentéisme en raison des quarantaines et isolations de salariés (75%), le confinement avec l'arrêt obligatoire de l'activité (70%) et une perte de clientèle liée à la peur d'être infecté (47%).

La Covid 19 a eu un impact très varié sur les différentes branches de l'Artisanat

Le Président de la Chambre des Métiers Tom Oberweis salue « le fait que l'esprit entrepreneurial dans l'Artisanat est plus fort que le coronavirus, mais se dit préoccupé de l'évolution négative dans plusieurs branches artisanales, évolution qui risque par ailleurs de perdurer. Il invite le Gouvernement de continuer à soutenir les branches artisanales vulnérables ».

L'enquête montre en effet que les répercussions économiques de la pandémie varient fortement d'une branche à l'autre. Parmi les plus impactées figurent les branches de l'alimentation et de la « mode, santé et hygiène ».

Touchés plus particulièrement par la quasi-disparition du domaine événementiel, les métiers de traiteur, de boucher et de pâtissier-boulangier ont subi des pertes d'emplois de l'ordre de 5% et une baisse du chiffre d'affaires de 16% en moyenne.

Sous l'effet défavorable des confinements et des limitations quant au nombre de clients pouvant être accueillis, la branche « mode, santé et hygiène » connaît une diminution de l'emploi de 1% et une chute du chiffre d'affaires de 21%.

Si la construction semble mieux lotie en 2020 avec une hausse de l'emploi de 3% et un recul du chiffre d'affaires de 6% en moyenne, ces chiffres témoignent cependant d'une chute de la productivité et de la rentabilité de ce secteur. La mise en œuvre des mesures sanitaires a clairement conduit à des pertes d'efficience. A cela s'ajoute une mise à l'épreuve du secteur par l'explosion des coûts de certains matériaux et par des difficultés d'approvisionnement.

Les aides étatiques ont fourni une bouffée d'oxygène

Les dispositifs d'aides ont clairement contribué à amortir le choc économique de la Covid sur les entreprises artisanales. C'est ainsi que 89% d'entre elles ont bénéficié de dispositifs qui peuvent être classés en 3 catégories : la prise en charge d'une partie des frais des entreprises, l'indemnité pour indépendants et l'injection de liquidités (avance remboursable, prêts garantis par l'Etat).

54% des chefs d'entreprises sont d'avis que les aides ont (très) bien permis de surmonter la crise en 2020. En tête des dispositifs les plus prisés figurent le chômage partiel (84%) et les aides directes non remboursables (39%). Lex Delles, ministre des Classes moyennes, a indiqué dans ce contexte que : « l'enquête Covid-19 de la Chambre des Métiers nous permet d'analyser l'impact des aides étatiques sur le secteur de l'Artisanat et le bilan s'avère positif. Plus de la moitié des entreprises consultées indique que les aides lui ont permis de surmonter la crise en 2020. L'enquête souligne de plus que l'Artisanat dans son ensemble a fait preuve d'une certaine résilience face à la crise, en réalisant notamment une croissance du nombre d'entreprises et de l'emploi, bien que des disparités sectorielles apparaissent. Le bilan encourageant de l'enquête Covid-19 nous permet cependant de regarder vers l'avant, tout en continuant à soutenir les entreprises qui ont besoin d'aides spécifiques. »

La préparation de l'après-crise

Dans un contexte de perspectives économiques incertaines, les entreprises ont à relever de nombreux défis. Le gouvernement a également un rôle important à jouer à la sortie de crise.

Ainsi la Chambre des Métiers invite le Gouvernement à prévoir « un phasing out » en douceur des mesures d'aides aux entreprises et à agir contre les effets secondaires liés à la pandémie qui perdure (e.a au niveau de la hausse des prix des matériaux et des difficultés d'approvisionnement). Soutenir l'esprit entrepreneurial à travers l'ancrage en droit national du principe de seconde chance » et une suppression des inégalités entre le statut de l'indépendant et celui du salarié devront être une priorité. Dans l'ère post Covid le développement des compétences (e.a « upskilling et reskilling »), un soutien sous la forme d'Pacte Climat PME visant à accompagner l'Artisanat sur le chemin de la transition énergétique et du développement durable de même qu'une offensive de simplification administrative sont d'autres sujets essentiels qu'il faudra adresser au plus vite.

Luxembourg, le 3 mai 2021

Communiqué par la Chambre des Métiers

Hanna MEYER
Chef de Service
Communication, Marketing et Relations publiques
2 Circuit de la Foire Internationale
BP 1604
L-1016 LUXEMBOURG
Tél.: +352 42 67 67 - 293
Fax: +352 42 67 87
E-mail: hanna.meyer@cdm.lu